



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

## **2024**

*Association Loi 1901 – 60, rue de Domrémy – 75013 PARIS*  
et  
*SAS à capital variable – 47, rue de la Procession – 75015 PARIS*  
[www.enercitif.org](http://www.enercitif.org)

Le projet Enercitif de développement des énergies renouvelables citoyennes à Paris, s'appuie sur deux structures : une association créée en août 2016 et une SAS à gouvernance coopérative, créée en septembre 2018.

Ce document unique présente les aspects principaux de l'activité du projet sur l'exercice 2024.

## **1 – Dynamique collective et vie institutionnelle**

L'année 2024 a clairement marqué une étape dans le développement du Projet Enercitif. La première série de 16 centrales photovoltaïques était pleinement en activité au début de l'année et 2024 a été marquée par la mise en place des bases de la deuxième grande étape, avec le projet de 12 nouvelles installations, dans le cadre du projet EnergieCulteurs, de la Ville de Paris.

Cette nouvelle étape, qui s'étalera sur un peu plus de deux ans, traduit la logique de développement, inscrite dans le projet stratégique adopté en 2020, qui se concrétise dans plusieurs directions :

- Un quasi doublement de la puissance installée, qui passera de 830 kWc à 1 580 kWc,
- Une croissance des investissements, dont le niveau va plus que doubler, pour atteindre 2,8 M€.
- Un développement du nombre des membres de la coopérative, qui passera de 350 à 500, voire davantage,
- Une évolution dans l'organisation interne, avec le passage d'un modèle 100 % bénévole à un schéma mixte bénévoles/salarié.

En 2024, c'est toujours le collectif de bénévoles, avec un bon équilibre entre renouvellement et fidélité de quelques-uns, qui porte l'activité quotidienne, dans les différentes fonctions de l'entreprise, développement, exploitation, sensibilisation, gestion... Une force donc, qui a fait ses preuves, mais avec toujours les mêmes limites, liées à un turn-over qui demeure important et des ressources parfois trop justes sur certaines fonctions.

Avec un rythme mensuel des réunions plénières du collectif, et avec la rupture estivale, c'est à onze reprises que le groupe s'est retrouvé, pour partager l'avancement des groupes de travail, discuter les projets en cours ou en préparation, sans oublier de prendre le temps de partager de bons moments ensemble. Ce sont à chaque fois entre 10 et 20 personnes qui y participent. La dernière réunion de l'année était la 133<sup>ème</sup> du collectif !

L'essentiel du travail opérationnel se réalise au sein des groupes de travail (GT), qui se réunissent chacun à leur rythme :

- toutes les semaines pour le groupe projet, en charge du pilotage opérationnel des actions de développement, et en particulier toutes les étapes de préparation et de réponse à l'appel d'offres Energieculteurs de la Ville de Paris ;
- toutes les deux à trois semaines pour certains groupes de travail : Exploitation, Recherche de toitures, tandis que les GT Sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et Finances/gestion se sont retrouvés une fois par mois. Le GT Communication/Mobilisation, qui a connu plusieurs mois d'arrêt, a redémarré en fin d'année, en se

focalisant sur la préparation d'une nouvelle levée de fonds, visant à aller chercher de nouveaux membres pour le projet ;

- et tout cela sans compter de très nombreuses séances de travail intermédiaires.

Au-delà du noyau dur des personnes participant directement aux travaux, le cercle des personnes participant au projet s'est maintenu :

- pour l'association, avec plus de 40 membres à jour de cotisation,
- pour la SAS, toujours sans campagne de mobilisation, plusieurs personnes l'ont rejointe, portant le nombre de membres à 351 en fin d'année (compte tenu de trois sorties du sociétariat).

L'AG du 8 juin a réuni près d'une trentaine de personnes, sur le site de l'hôtel d'entreprises Cargo, avec des ateliers et de bons moments conviviaux. La participation au vote des résolutions s'était faite auparavant en ligne, rassemblant 70 % des membres de l'association et 41 % des associés de la SAS.

Enfin, sur le plan du fonctionnement des instances, le conseil de gestion de la SAS à gouvernance coopérative s'est réuni ou a été consulté à six reprises, et a statué notamment sur :

- la validation de demandes de subvention d'investissement,
- la décision d'engagement de contrat, pour la maîtrise d'œuvre,
- la proposition à l'AG de valider la mise en place d'une prime d'émission,
- la proposition à l'AG de valider une contribution de 1 % du chiffre d'affaires à la lutte contre la précarité énergétique,
- le principe de créer un emploi salarié, et les modalités de mise en œuvre,
- les aspects statutaires : arrêté des comptes, validation du budget, préparation de l'AG,
- et l'agrément des nouveaux associés.

Le Conseil d'administration de l'association s'est également réuni à six reprises, pour débattre et statuer sur différents sujets et notamment :

- la définition des objectifs de l'année 2024,
- la préparation de la réponse à l'appel d'offres Energiculteurs de la Ville de Paris ;
- la participation à la lutte contre la précarité énergétique,
- la proposition à l'AG de valider l'accueil d'un nouveau collectif associé, EnREV (78) ;
- L'organisation et l'activité des groupes de travail ;
- Les aspects statutaires (préparation de l'AG), la vie associative et l'organisation interne.

## **2 - Faits marquants**

Sans retracer l'ensemble de l'activité de l'année 2024, il convient de mettre en lumière certains des principaux éléments qui l'ont marquée.

### Candidature et gain de l'appel d'offres Energiculteurs de la Ville de Paris

En préparation depuis plus de trois ans, ce projet officiellement annoncé début 2023 vise à la construction de 15 centrales solaires sur des bâtiments municipaux. Trois sont réalisées directement par la Ville et les douze autres sont confiées à un opérateur, par le biais d'un marché public de concession (construction et exploitation pendant 15 ans).

C'est la préparation à la réponse à cet appel d'offres qui a mobilisé l'équipe bénévole, dès 2023, avec un acte de candidature début 2023 et le dépôt d'une offre complète mi-novembre 2023. Le premier semestre 2024 a été consacré aux échanges avec les services de la Ville, pour répondre à leurs questions et négocier le projet de contrat de concession de service.

Et c'est finalement début juillet que le Conseil de Paris a voté l'attribution du marché à Enercitif, ouvrant concrètement la voie à l'engagement de cette nouvelle étape.

Enfin, c'est la décision d'attribution d'une subvention d'investissement par la Métropole du Grand Paris, en décembre, qui a apporté le dernier maillon essentiel au passage à la mise en œuvre du projet.

Celle-ci sera structurante et mobilisera largement l'activité du collectif pour les années 2025 et 2026 (et en partie 2027).

#### Le rapprochement avec un nouveau collectif hors de Paris

Après les rapprochements validés en 2022 avec CSBS, le Collectif Solaire des Boucles de Seine (78) et en 2023 avec Ecise, et le développement de ces partenariats, c'est avec un nouveau collectif implanté en Vallée de Chevreuse, EnREV, qu'un rapprochement a été acté par l'AG.

Comme avec les deux premiers, les échanges se sont développés, tant sur le cadre et les modalités de coopération (charte et répartition des rôles) que sur un premier projet de centrale, à Magny-les Hameaux, actuellement en discussion avec la collectivité.

#### La confirmation d'un modèle économique solide

2024 a été la première année avec un chiffre d'affaires complet, c'est-à-dire avec une production en année pleine des 16 centrales. Mais la météo (l'irradiation solaire pour ce qui concerne le photovoltaïque) a été globalement défavorable, et nos installations -comme toutes les autres- ont connu une baisse de production de l'ordre de 12 %. Entre les plus et les moins, le chiffre d'affaires s'est établi quasiment au même niveau que celui de 2023, soit 77,6 K€. Comme l'activité agricole, la production d'électricité photovoltaïque est fortement dépendante de la météo !

Mais malgré cette production inférieure aux attentes, il est rassurant de constater que le résultat net de l'activité demeure sensiblement positif. Il se traduit en 2024 par un bénéfice après impôts de 29,6 K€, contre 25,1 K€ en 2023, et 30,3 K€ en 2022.

Au-delà des éléments exceptionnels, cette succession de résultats positifs résulte notamment de plans d'affaires prévisionnels qui étaient très prudents, de centrales neuves, en bon état de production, d'une bonne année (ensoleillement) 2022... Mais elle démontre aussi que le modèle économique de la première série de centrales est robuste. Et sauf

accident, cette dynamique devrait se poursuivre dans les années à venir, au moins pour le parc déjà installé.

Conformément aux statuts et à la logique d'Economie sociale et solidaire du projet, ces résultats positifs sont venus renforcer les fonds propres de la coopérative, consolidant ainsi son assise financière et son haut de bilan. Il s'agit bien de préparer l'avenir, en constituant des réserves pour réaliser de nouveaux projets ou pour faire face à d'éventuels coups durs.

Mais ils ont aussi permis de mettre en place, sur décision de l'AG, deux modes de redistribution :

- La mise en place une prime d'émission, pour valoriser l'investissement des actionnaires qui se sont engagés depuis des années dans le projet Enercitif,
- Une contribution à la lutte contre la précarité énergétique, avec l'attribution de 1% du chiffre d'affaires au fonds Energie solidaire.

### **3 – Structuration du projet**

Le collectif a focalisé l'essentiel de ses efforts de développement sur le projet Energiculteurs, dans sa phase de négociation finale selon le processus de consultation défini par le Ville de Paris, puis sa phase de démarrage. En parallèle, l'activité de recherche de toitures a été poursuivie pour des projets parisiens avec des bailleurs sociaux et des projets pour les collectifs hébergés ECISE et ENREV.

#### Préparation, suivi et gestion du projet Energiculteurs

L'offre pour le projet Energiculteurs ayant été remise en novembre 2023, il a fallu attendre le 5 mars pour démarrer les négociations, et connaître les attentes de la Ville de Paris. Outre une demande d'ajustement du prix à la baisse que nous avons négociée avec nos principaux partenaires, la préoccupation majeure a été la finalisation juridique du contrat, avec deux sujets principaux à savoir le droit d'usage lié à la vente de l'électricité, et la clause de revoyure en cas de non confirmation de la subvention de la Région Ile de France dont l'attribution ne pouvait être que postérieure à l'attribution du contrat.

La deuxième offre a été remise fin mars, et une 3ème et dernière offre fin mai incluant un planning plus rapide des travaux préparatoires réalisés par la Ville de Paris, donc favorable.

Le conseil de Paris a voté le 8/07/2024 l'attribution du contrat de concession de service pour 15 ans à Enercitif. Le contrat a été signé par la DTEC (Direction de la Transition Écologique et du Climat) le 28/08/2024.

Nous avons été informés du refus de subvention de la Région Ile de France fin septembre, ce qui mettait le projet en péril, et une solution de financement alternatif a été recherchée en urgence auprès de la Métropole du Grand Paris. La demande a été déposée mi-octobre, instruite mi-novembre par la commission dédiée et validée par le conseil métropolitain le 6 décembre, remettant ainsi le projet sur les rails.

En septembre 2024, le contrat de maîtrise d'œuvre a été signé néanmoins avec Cythelia, avec qui nous avons déjà travaillé en confiance sur toutes les précédentes toitures, pour

avancer sur les études dites d'avant-projet détaillé de la première tranche de 5 toitures à réaliser en 2025, et préparer la consultation des installateurs début 2025. Cette anticipation par rapport à la décision relative à la subvention a permis de maintenir la possibilité de construire les premières centrales à l'été 2025 (obligatoirement durant les congés scolaires pour 4 sur 5).

### Préparation de nouvelles offres

Le GT recherche de toitures a poursuivi le dialogue entamé en 2023, notamment avec deux bailleurs sociaux (RIVP sur l'hôtel d'entreprise Massena, I3F sur un ensemble de 650 logements sociaux rue Didot), et la collectivité de Magny les hameaux (gymnase Delaune), pour un projet porté par le collectif associé EnREV. Ces pistes sont envisagées en autoconsommation totale sur les parties communes pour les logements, en autoconsommation collective patrimoniale pour les deux autres.

Le projet Massena a fait l'objet d'une demande de subvention à la région Ile de France, incluant un devis d'installateur, dossier accepté fin septembre.

### Exploitation des centrales existantes

La production d'électricité PV est comparable à celle de l'année dernière, avec 670 MWh en 2024 pour 661 MWh en 2023. L'ensoleillement a été relativement défavorable pour la deuxième année consécutive, avec seulement + 2,3% de productible par rapport à 2023. Les deux centrales de Rungis, arrivées fin 2023, sont les plus productives avec respectivement 966 et 895 kWh/kWc en 2024, contre Evangile à 950 kWh/kWc en 2023. L'élagage d'un grand arbre pour la centrale de Triolet début 2024 a conduit à une augmentation modeste des performances de la centrale de 4%.

A noter néanmoins une très bonne disponibilité (supérieure à 99% au global), c'est-à-dire très peu de pannes. Deux arrêts d'urgences intempestifs ont été réarmés par les bénévoles. La centrale de Rungis a subi des coupures récurrentes pendant une vingtaine de jours en début d'année, jusqu'au remplacement d'un disjoncteur défaillant par Enedis. L'onduleur de la centrale de Cargo tombé en panne en 2023 a été remplacé en mars 2024.

Des soucis d'incomplétude des données de production télétransmises sont toujours observés sur huit centrales en 2024, mais dans des proportions marginales (1% de la production totale). Les données manquantes ont été interpolées sur la base de la prévision satellite et des performances moyennes, validées par comparaison avec les données de comptage Enedis et intégrées dans le bilan global.

Enfin, comme chaque année certaines centrales ont été nettoyées avant l'été (pour éliminer les dépôts de poussières, de pollution... Sept centrales étaient concernées en 2024), avec des améliorations très notables de la production.

## Sensibilisation à la sobriété énergétique

Il n'y a pas eu d'intervention en milieu scolaire en 2024, malgré quelques contacts pris dans les établissements. Une rencontre en début d'année a cependant fait évoluer le contenu des sensibilisations vers des animations de type stand (comme en 2021).

Ainsi, Emmanuelle a témoigné de notre expérience dans une soirée consacrée au programme européen SCCALE qui vise à mettre en commun les bonnes pratiques des communautés énergétiques (Grèce, Croatie, Belgique, Pays-Bas, France) en particulier sur les actions de sensibilisation.

L'équipe a également participé à deux événements parisiens en tenant un stand :

- le Festival Enviebration, organisé par l'association ENVIE qui a ses locaux dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Six bénévoles de l'association se sont relayés afin de tenir un stand toute la journée. L'accueil des habitants du quartier et des associations participantes au Festival a été très positif. Nous avons par contre eu du mal à tracer ses contacts et du coup à les exploiter par la suite, ce qui doit nous amener à mieux nous organiser pour les prochains événements.
- le Belleville durable, organisé par les quatre mairies d'arrondissement limitrophes (10, 11, 19, 20). Cinq bénévoles se sont relayés pour tenir le stand. La fréquentation de l'événement était un peu décevante, mais Enercitif a attiré l'attention des élus du quartier, ainsi que des sénateurs écologistes.

Par ailleurs, la tenue du stand Enercitif dans différents événements pour mieux nous faire connaître pourrait être organisée par le groupe de travail communication. Nous disposons maintenant d'un matériel adapté, avec des affiches, un kakemono, un kit solaire, des tee-shirts et des jeux de sensibilisation.

Pour la sensibilisation des adultes, la stratégie de prise de contact avec les centres sociaux n'a pas eu de résultat positif, aucune des structures approchées n'ayant donné suite à nos propositions, qui ont pourtant été multiples.

Après de nombreux échanges, l'équipe bénévole est plus claire sur la nature des sensibilisations qu'elle souhaite réaliser auprès des adultes, il reste à trouver l'organisation pour les mettre en œuvre.

## Mobilisation et communication

Année après année, c'est toujours de l'ordre d'une dizaine de personnes qui frappe à la porte du collectif pour contribuer directement aux actions du projet. Plusieurs d'entre elles sont venues, après un premier échange, rejoindre l'équipe des bénévoles. Entre arrivées et départs, le collectif qui porte l'activité opérationnelle du projet se renforce progressivement : c'est au total environ une trentaine de personnes qui y participent, à un degré variable selon la disponibilité.

Le recrutement de nouveaux bénévoles reste un souci continu, et a amené notamment à organiser un nouvel événement, en avril 2024, à l'Académie du Climat, porté principalement par l'équipe Sensibilisation. Elle a pu proposer une animation adaptée pour un public

d'adultes, avec notamment une mise en pratique autour des différents groupes de travail et l'atelier « Monter un projet citoyen », conçu par Energie Partagée.

Le groupe de travail en charge de la communication, en sommeil depuis plusieurs trimestres, a été réactivé en fin d'année, sur un objectif précis : la préparation de la campagne de levée de fonds citoyenne, prévue au deuxième trimestre 2025.

L'activité communication a donc été globalement réduite sur la période, avec juste le maintien de quelques outils mis en place les années précédentes :

- deux parutions de la newsletter, adressée à plus de 1 300 personnes, toujours avec un bon taux d'ouverture (50 à 60 %) ;
- le site internet avec quelques nouveaux articles et actualités,
- une action presse à l'occasion de l'attribution du marché Energiculteurs, qui a généré la publication de six articles en ligne, dans la presse spécialisée ;
- une présence modeste sur les réseaux sociaux ;
- à noter, enfin, l'attribution à Enercitif du Prix de l'Inspiration en ESS 2024, au niveau local, par la Fondation Crédit coopératif ; une reconnaissance, accompagnée d'un chèque pour financer la campagne de mobilisation autour de la levée de fonds.

## **Conclusion**

L'année 2024 a constitué une période de transition, entre la fin de la première série de 16 centrales, et la préparation du nouveau projet de 12 centrales.

Elle aura été l'occasion de constater les bonnes performances d'exploitation, tant du point de vue de la fiabilité technique des installations que des résultats économiques, bénéficiaires pour la troisième année consécutive.

Comme chaque année, il faut associer à ce succès les 350 membres de la coopérative, le réseau Energie Partagée (Ile de France et national) et les partenaires essentiels que sont la Ville de Paris, la Région Ile de France et le fournisseur coopératif Enercoop.

On retiendra dans les faits marquants de cet exercice, outre l'arrivée d'un nouveau collectif associé, EnREV, la confirmation de la solidité du modèle économique, qui a permis de mettre en place une prime d'émission, valorisant l'investissement des actionnaires actuels de la SAS, ainsi qu'une première contribution à la lutte contre la précarité énergétique.

Après avoir remporté le projet Energiculteurs, il s'agit maintenant de réussir ce nouveau projet mobilisateur sur les deux prochaines années qui donnera l'opportunité d'accueillir de nouveaux membres au sein de la coopérative, avec la levée de fonds citoyenne.

C'est ce à quoi s'attacheront l'équipe des bénévoles et les membres de la coopérative, dans la perspective de rassembler toujours plus largement les parisiennes et parisiens autour de la transition énergétique citoyenne.